

ont chuté de façon vertigineuse et ont été rachetées par des investisseurs étrangers. Avec ce résultat que les ristournes se sont transformées en dividendes, que les surplus sont dorénavant divisés entre actionnaires selon le nombre de leurs titres, plutôt qu'entre les agriculteurs selon l'importance de leurs transactions avec leur coopérative. La Saskatchewan Wheat Pool est-elle encore une coopérative?

Au printemps 2001, le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) du Québec a publié un *Avant-projet de politique de développement des coopératives*. La

réflexion sur sa mission. Endettée à hauteur de 58 %, elle recherche de nouvelles façons de dénicher du capital.

Lors du Forum sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois, les 17 et 18 avril 2001, à Saint-Hyacinthe, Bernard Landry lui a réitéré qu'il ne voulait pas que «les entreprises coopératives, comme c'est arrivé dans le reste du Canada, se transforment tout simplement en compagnies à capital-actions. D'abord, parce que ça rompt l'esprit coopératif qui nous a apporté tant de bienfaits, et deuxièmement, ça rend vulnérable aux *take-over bids*

daire : «Le Québec s'est beaucoup développé grâce aux coopératives. Il n'aurait pas le même visage sans les caisses et les coopératives d'agriculteurs. Malheureusement aujourd'hui, on [offre] peu de vision pour l'ensemble des citoyens. Si les coopératives ne se situent pas dans une perspective différente de développement, elles manquent le bateau.»

Coopération ou compétition

Les coopératives doivent être rentables pour survivre, mais à quel prix? Le démantèlement ou la transformation de plusieurs coopératives, pour s'inscrire en bourse, et les conflits entre syndicats et coopératives laissent entrevoir une course sans fin au profit. «Le mouvement coopératif se laisse définir par la seule pression du marché», analyse Joseph Giguère, directeur du Centre Saint-Pierre, à Montréal, qui fut longtemps formateur en coopération. «Il y a des pressions pour se délester de tout ce qui ne concourt pas à créer des biens le plus vite possible, au plus bas prix possible, avec les conditions de travail les plus basses possible. Tous les coûts sociaux deviennent donc inutiles, alors que c'est ce qui définit leur raison d'être.»

«On parle surtout des problèmes qui affecteront les grosses coopératives, comme la mondialisation», analyse Michel Bouchard, un formateur qui s'occupe de création de petites coopératives en milieu urbain, au Réseau québécois de coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT). «Ils disent : "Regardez, on est bons, on brasse des grosses affaires".»

Nancy Neamtan, présidente du Chantier de l'économie sociale, se questionne sur les objectifs : «Le gouvernement dit qu'il veut encourager la formule coopérative, mais comment? Est-ce que cela veut dire qu'on développe la structure du capital pour la rapprocher de l'entrepr-

La solidarité a donné naissance aux coopératives. Leur fera-t-elle traverser leur crise de croissance?

Direction des coopératives du MIC, dans son document de consultation, demande aux coopératives non financières de réfléchir sur les mesures d'aide technique et les nouvelles formes de financement dont elles ont besoin pour soutenir leur croissance. Le gouvernement espère, en période de ralentissement, qu'elles soutiennent la croissance économique. L'objectif annoncé du MIC est de créer 20 000 emplois en 10 ans et d'augmenter de moitié le nombre de coopératives.

Les avis, dans le mouvement coopératif, sont partagés. Soixante-dix mémoires ont été présentés. Les 10 plus grosses coops non financières du Québec appartiennent toutes au monde agricole ou rural. La Coopérative Fédérée est la plus grosse, avec 32 000 membres et 14 000 employés. Elle fournit machinerie, produits et main-d'œuvre aux agriculteurs, et possède les marques Olymel, Flamingo et Sonic (distribution d'essence et de gaz naturel). La Coopérative Fédérée est en

(prises de contrôle) en argent américain fort contre une entreprise capitaliste québécoise ou canadienne», rapportait *Le coopérateur agricole*, la publication officielle de la Coopérative Fédérée. La menace de la démutualisation n'en plane pas moins sur nombre de coops et des secteurs entiers, dont l'agroalimentaire.

L'avant-projet de politique ne va pas aussi loin que d'évoquer la démutualisation. Mais, la porte s'entrouvre à d'autres types de partage et à la possibilité, pour des investisseurs extérieurs, de souscrire du capital et de participer pleinement à l'enrichissement des coops.

Derrière le désir de consolider le mouvement coopératif se profile le danger de la perte d'identité des coopératives, avertit Pierre-Paul Garaud, de MCE Conseil, une entreprise mise sur pied par la CSN en 1987 pour aider au développement coopératif. Certaines coopératives, continue M. Garaud, risquent de perdre de vue la notion de développement régional et soli-

**Le ministère de l'Industrie et du Commerce
partenaire des entreprises coopératives**

www.mic.gouv.qc.ca

Industrie
et Commerce
Québec